IDDRI

BILLET DE BLOG 5 novembre 2026

Transition hors des énergies fossiles : que peut apporter la feuille de route de la présidence de la COP 30 ?

Auteurs

Hélène Van Rossum

Responsable de recherche sur la diplomatie et les politiques climatiques

Marta Torres Gunfaus

Directrice du programme Climat

Temps de lecture: 11 min



Le 3 novembre 2026, la présidence brésilienne de la COP 30, qui s'est tenue à Belém l'an dernier, a publié la Feuille de route mondiale sur la transition hors des énergies fossiles (TAFF en anglais). Dans le contexte de la plus grave crise énergétique de l'histoire, déclenchée par la guerre en Iran, cette question devrait occuper une place centrale dans les discussions de la COP 31 à Antalya, qui s'ouvre dans quelques jours. Ce billet de blog examine en quoi consiste cette feuille de route, ce qui va se jouer à Antalya, comment elle s'articule avec d'autres initiatives en cours, comme la première conférence internationale sur la TAFF, organisée en avril à Santa Marta (le « processus de Santa Marta »), et comment elle peut aider les pays à tracer leurs propres trajectoires pour s'éloigner des énergies fossiles tout en répondant à leurs priorités nationales, telles que les besoins de développement, la sécurité énergétique ou la compétitivité économique.

La feuille de route mondiale de la présidence de la COP 30 : un cadre quantitatif pour cerner les capacités des pays et leur exposition aux énergies fossiles

Lors de la COP 28 (Dubaï, 2023), les pays se sont accordés, dans le cadre d'un ensemble d'efforts mondiaux interdépendants, pour « opérer une transition juste, ordonnée et équitable vers une sortie des combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques » et « tripler les capacités de production d'énergies renouvelables et doubler le taux annuel moyen d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici à 2030, le tout au niveau mondial ». Quelques années plus tard, les progrès s'avèrent inégaux. Si le déploiement des énergies renouvelables bat de nouveaux records, la consommation de pétrole, de gaz et de charbon atteint elle aussi des sommets historiques. Dans un contexte géopolitique tendu, les pays auront du mal à trouver un consensus à la COP 31 sur des objectifs de TAFF plus ambitieux que ceux formulés en 2023 (Iddri, 2026a). La mise en œuvre n'en reste pas moins urgente. La feuille de route mondiale de la présidence de la COP 30 et le processus de Santa Marta illustrent deux manières de la faire progresser dans le cadre de la gouvernance climatique internationale.

Lors de la COP 28 (Dubaï, 2023), les pays se sont accordés, dans le cadre d'un ensemble d'efforts mondiaux interdépendants, pour « opérer une transition juste, ordonnée et équitable vers une sortie des combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques » et « tripler les capacités de production d'énergies renouvelables et doubler le taux annuel moyen d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici à 2030, le tout au niveau mondial ». Quelques années plus tard, les progrès s'avèrent inégaux. Si le déploiement des énergies renouvelables bat de nouveaux records, la consommation de pétrole, de gaz et de charbon atteint elle aussi des sommets historiques1. Dans un contexte géopolitique tendu, les pays auront du mal à trouver un consensus à la COP 31 sur des objectifs de TAFF plus ambitieux que ceux formulés en 2023 (Iddri, 2026a). La mise en œuvre n'en reste pas moins urgente. La feuille de route mondiale de la présidence de la COP 30 et le processus de Santa Marta illustrent deux manières de la faire progresser dans le cadre de la gouvernance climatique internationale.

À l'ouverture de la COP 30, le président brésilien Lula a appelé les pays à discuter d'une feuille de route pour mettre en œuvre la TAFF, « sans imposer quoi que ce soit à personne, sans fixer de délai »2. Faute de consensus entre les pays, la proposition a été reprise, à titre de compromis, sous la forme d'une initiative volontaire de la présidence, appelée à être publiée avant la COP 31. Nourrie par de nombreuses consultations avec les gouvernements et les acteurs non étatiques, et par 268 contributions officielles recueillies lors de l'appel public, la feuille de route identifie les obstacles nationaux et internationaux auxquels se heurtent les pays dans leur transition hors des énergies fossiles, ainsi que les leviers susceptibles d'accélérer l'action. En premier lieu, elle examine les différentes dimensions de ce défi, à savoir i) comment agir sur la demande d'énergies fossiles dans l'ensemble des usages finaux, des systèmes électriques aux transports et au bâtiment, au moyen de diverses politiques, notamment l'efficacité énergétique, le déploiement à grande échelle des énergies renouvelables et l'électrification ; ii) comment agir sur la production (l'offre) d'énergies fossiles, en fonction de la disponibilité de solutions de substitution bas-carbone et de la compétitivité des filières fossiles ; iii) comment conduire les transitions économiques, notamment en accédant à des financements abordables pour diversifier l'économie et en gérant l'exposition budgétaire des pays producteurs d'énergies fossiles.

En second lieu, elle met à la disposition des pays l'approche de Belém sur la préparation à la transition (*Belém Readiness Approach*), qui leur permet de se situer par rapport aux autres pays en matière de préparation à la TAFF, en fonction de leurs capacités à gérer la transition et de leur exposition aux énergies fossiles, au regard des trois dimensions définies dans la feuille de route. Un pays disposant de faibles capacités à gérer la transition et fortement exposé à la transformation de la demande (car très dépendant des énergies fossiles) se heurtera par exemple à davantage d'obstacles et de difficultés dans sa transition. Cette approche aide à classer les pays en différentes catégories et à cibler en priorité les leviers les plus efficaces pour mettre en œuvre la TAFF. C'est en identifiant des leviers spécifiques en fonction des niveaux d'exposition et de capacité définis par chaque pays que la présidence entend faire de la feuille de route un outil concret pour accompagner la mise en œuvre et catalyser l'action.

Le processus de Santa Marta : une « coalition des volontaires » pour accueillir des discussions internationales

Les difficultés rencontrées pour aborder la TAFF dans le cadre de l'ordre du jour officiel des COP ont également conduit un groupe de pays, qui se présentent comme une « coalition des volontaires », à créer un nouvel espace international. Avec le soutien de nombreuses organisations de la société civile, la Colombie et les Pays-Bas ont organisé en avril 2026 à Santa Marta la première conférence internationale sur la TAFF (désormais souvent appelée « processus de Santa Marta »), à laquelle ils ont convié les pays ayant publiquement soutenu la poursuite des discussions sur ce sujet, par exemple en signant une déclaration ou en rejoignant une coalition. Tous les pays n'ont donc pas été invités ; certaines grandes économies émergentes, comme la Chine et l'Inde, ne l'ont pas été malgré leurs progrès remarquables dans le déploiement des énergies renouvelables (Iddri, 2026b).

Les participants à la conférence de Santa Marta l'ont décrite comme un cadre constructif, ayant permis des discussions approfondies sur les obstacles, les solutions et les lacunes dans les connaissances. Trois axes de travail ont été lancés pour structurer les efforts à venir, à savoir i) la collaboration en vue d'élaborer des feuilles de route nationales et régionales de transition hors des énergies fossiles ; ii) la transformation des systèmes financiers afin de faciliter la TAFF ; iii) la progression vers un système commercial sans énergies fossiles. L'Irlande et Tuvalu ont été annoncés comme co-organisateurs de la deuxième conférence sur la transition hors des énergies fossiles, prévue en 2027 ; elle se tiendra à Tuvalu à l'été, tandis que des réunions préparatoires auront lieu à Dublin.

Amorcer des trajectoires nationales de transition hors des énergies fossiles

La feuille de route mondiale et le processus de Santa Marta sont deux exemples de ce qui peut être entrepris au niveau international pour accélérer la mise en œuvre de la TAFF. Portée par la présidence de la COP, la feuille de route mondiale vise à offrir un cadre inclusif sur lequel tous les pays, y compris les grands producteurs et consommateurs d'énergies fossiles, peuvent s'appuyer dans leurs processus nationaux. Elle se présente principalement sous la forme d'un rapport qui ne requiert ni négociation ni approbation formelle des pays, et se veut avant tout un outil concret pour soutenir et promouvoir la mise en œuvre. Son appropriation et son suivi dépendront donc largement de la manière dont les pays choisiront de s'en emparer et de mettre à profit ses recommandations. En l'absence d'un processus de suivi adopté à la COP 31, son impact risque de

rester limité.

Le processus de Santa Marta, quant à lui, s'appuie sur les analyses techniques menées au sein des axes de travail et s'articule autour d'une série de réunions offrant une plateforme de dialogue, d'échanges entre pairs et d'engagements politiques. En ciblant une « coalition des volontaires », il risque toutefois de ne pas réunir les acteurs clés autour de la table ; les efforts de mise en œuvre resteront alors limités à des pays qui pèsent moins dans la production et la consommation d'énergies fossiles.

Ce processus a également incité les pays à élaborer leurs propres trajectoires nationales de TAFF et constitue peu à peu un écosystème de partenaires internationaux pour appuyer ces efforts. La France, les Pays-Bas et l'Allemagne ont désormais publié leurs feuilles de route nationales pour la TAFF, tandis que quelques autres pays (Brésil, pays du Pacifique) ont commencé à préparer la leur. Ces documents peuvent constituer de précieux outils pour susciter des discussions nationales sur l'orientation de la transition de chaque pays, évaluer les progrès accomplis et déterminer où des ajustements pourraient s'avérer nécessaires.

Les stratégies de développement à long terme à faibles émissions (LT-LEDS) élaborées au cours de la dernière décennie offrent à cet égard des enseignements importants[3]. Même si leur portée est plus large et s'étend à l'ensemble de l'économie, y compris aux émissions liées à l'utilisation des terres, leur préparation a permis d'acquérir une expertise extrêmement pertinente pour planifier la TAFF, notamment en matière de scénarios, d'analyse macroéconomique, de dispositifs institutionnels et de relations avec les parties prenantes. Les processus LT-LEDS visent en effet à adopter une perspective de long terme pour éclairer l'action à court terme et à intégrer la structure de l'économie nationale, afin de rendre compte des enjeux économiques de la transition et pas uniquement des émissions. Les pays devraient donc s'appuyer sur les connaissances, les savoir-faire et les processus existants plutôt que de partir de zéro lors de l'élaboration de leurs feuilles de route nationales pour la TAFF, y compris lorsqu'ils appliquent l'approche de Belém proposée par la feuille de route mondiale. Il est également important de préciser que ces feuilles de route nationales ont vocation à soutenir la mise en œuvre, et non à remplacer la communication officielle des contributions déterminées au niveau national (CDN)[4].

Le réseau Deep Decarbonization Pathways de l'Iddri réunit des experts issus des pays concernés et vise à aider les gouvernements à définir des trajectoires de décarbonation profonde réalistes, construites à partir des réalités nationales. Ses travaux ont montré que les trajectoires nationales vers la neutralité carbone impliquent une baisse ininterrompue de l'utilisation directe des énergies fossiles d'ici à 2050 et au-delà, tout en restant compatibles avec les priorités socio-économiques de chaque pays[5].

En conclusion, la feuille de route mondiale de la présidence de la COP 30 vient compléter le processus de Santa Marta et apporte une contribution utile aux discussions internationales sur la transition hors des énergies fossiles. Sa valeur dépendra en définitive de sa capacité à catalyser la mise en œuvre au niveau national et à favoriser une coopération internationale fondée sur les besoins. Pour ce faire, la feuille de route appelle à lancer un *Mutirão* de la TAFF, soit un programme collectif destiné à accélérer l'action coordonnée au cours de cette décennie critique, jusqu'en 2033. L'objectif d'électrification proposé par la présidence de la COP 31, qui vise à porter à 35 % la part de l'électricité dans la consommation mondiale d'énergie finale d'ici à 2035, constitue un autre exemple des efforts déployés à l'échelle internationale pour accélérer la TAFF. C'est

désormais aux pays de tracer leurs propres trajectoires pour s’éloigner des énergies fossiles, à l’heure où cette dépendance a coûté aux pays importateurs des milliards de dollars.

1

AIE, World Energy Outlook 2025 : https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2025/executive-summary?language=fr

2

https://earthjournalism.net/stories/brazils-president-lula-calls-for-a-climate-transition-without-setting-deadlines-at-cop30

3

2050 Pathways Platform : https://2050pathways.org/resource-hub/beyond-targets-demystifying-long-term-climate-strategies/

4

Dans le cadre de l’Accord de Paris, les Parties sont tenues de communiquer des CDN successives tous les cinq ans, dans lesquelles elles présentent leurs engagements nationaux en matière de climat.

5

DDP Annual Report 2024 : https://ddpinitiative.org/ddp-annual-report-2024/

CLIMATE COP 31